

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / ingediend

23 DEC. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
téléphone de Greffe



20001925

de

N° d'entreprise : 0663 582 938

Dénomination

(en entier) : FRED AND CO

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Quai aux Briques 20

**Objet de l'acte : Démission et nomination des gérants, transfert du siège social et
révocation des pouvoirs spéciaux**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 décembre 2019 par résolutions
écrites

(...)

1. Démission du (des) gérant(s)

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Robin GHANNO comme gérant;
de la Société avec effet à la date de la présente assemblée.

(...)

3. Nomination de nouveaux gérants

L'assemblée générale nomme comme nouveaux gérants de la Société :

- Prowinko België Holding SPRL, représentée par son représentant permanent M. Max Vorst;
- Prime Retail Consultants SA, représentée par son représentant permanent M. Philip van Perlstein.

Leurs mandats prendront effet à la date de la présente assemblée et ils expireront à la prochaine assemblée
générale ordinaire chargée de se prononcer sur les comptes annuels de la Société.

4. Transfert du siège social

L'assemblée générale prend acte de la décision et du transfert le siège social de la Société à l'adresse
suivante :

Louizalaan 32 b15 Avenue Louise
B - 1050 Brussel / Bruxelles.

5. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'assemblée générale mandate Maître Dirk Caestecker, et/ou Maître Oliver Maertens et/ou Maître Mathieu
Higny et/ou tout autre avocat de DLA Piper UK LLP dont les bureaux sont situés à 1050 Bruxelles, avenue
Louise 106, pour remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des
administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des actions requises pour la mise en œuvre des
résolutions ci-dessus adoptées et notamment, leur publication au Moniteur belge.

(...)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 19 décembre 2019

(...)

1. Transfert du siège social

Le conseil de gérance prend acte de la décision et du transfert le siège social de la Société à l'adresse suivante:

Louizalaan 32 b15 Avenue Louise
B - 1050 Brussel / Bruxelles.

2. Annulation de toutes les délégations de pouvoirs existantes

Le conseil de gérance décide d'annuler toutes les délégations de pouvoirs existantes.

3. Prise de connaissance de la démission de l'(des) ancien(s) gérant(s)

Le conseil de gérance prend acte de la démission de:

• M. Robin GHANNO comme gérant;

de la Société avec effet à la date du présent conseil.

4. Révocation des actuels pouvoirs bancaires.

Le conseil de gérance décide de révoquer les pouvoirs bancaires du(des) gérant(s) démissionnaire(s).

Le conseil de gérance décide d'accorder les nouveaux pouvoirs bancaires aux nouveaux gérants.

5. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Le conseil de gérance mandate Maître Dirk Caestecker, et/ou Maître Oliver Maertens et/ou Maître Mathieu Higny et/ou tout autre avocat de DLA Piper UK LLP dont les bureaux sont situés à 1050 Bruxelles, avenue Louise 106, pour remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des actions requises pour la mise en œuvre des résolutions ci-dessus adoptées et notamment, leur publication au Moniteur belge.

(...)

Pour extrait conforme,
Oliver Maertens
Mandataire spéciale